



Sud Collectivités Territoriales de Saint-Herblain
2 rue de l'hôtel de Ville 44800 Saint-Herblain

Monsieur le Maire
BP 50167
44802 Saint-Herblain

Saint-Herblain, le 8 octobre 2021

Objet : Situation agent.es de l'éducation

Monsieur le Maire,
Monsieur l'Adjoint au personnel,

Nous vous avons alerté les 15 et 20 septembre dernier sur les conditions de travail dégradées des animateurs/trices, agent.es d'entretien, des ATSEM et des agent.es de restauration.

Cette rentrée 2021/2022 s'est faite avec plus de 4 515 élèves répartis dans les 15 groupes scolaires publics herblinois.

C'est un cri de colère, un signal d'alarme : les agent.es sont épuisés.es, il manque du personnel, nos collègues démissionnent, vos agent.es sont en souffrance !

Ce courrier n'est pas une attaque contre vous mais un constat. En octobre 2020, vous souhaitiez « aller vite » pour améliorer la situation sociale avec un diagnostic pour définir ce qui dysfonctionnait. Votre projet de reconstruction est trop long et les fondations tardent à sortir de terre. Nous avons le sentiment d'être les seuls à Sud à dénoncer cette souffrance, les seuls à vouloir tout faire pour aider nos collègues... Il est hors de question d'attendre les bras croisés. « Octobre a des airs de fin juin ».

Du côté de l'animation, faute de personnel suffisant, les animateurs/trices se cantonnent à assurer la sécurité des enfants comme ils peuvent. Leur cœur de métier — l'animation — passe à la trappe !

Pas étonnant qu'il manque des animateurs/trices et qu'on ne trouve pas de candidat.es pour travailler dans le métier à Saint-Herblain, puisque que les recrutements sont faits sur de faibles volumes horaires et donc des bas salaires.

Mais qui peut être d'accord avec un métier un métier d'animateur/trice précarisés.es !?

Manque de reconnaissance... Les doléances sont aussi nombreuses chez les agent.es d'entretien, de restauration et chez les ATSEM à qui on demande d'être solidaires. Les agent.es sont en détresse non pas à cause de la crise sanitaire mais en raison leurs conditions de travail anxiogènes.

Il ne faut pas oublier que se sont ces agent.es qui permettent aux 4 515 enfants des écoles publiques de la ville d'être placés dans les meilleures conditions pour grandir, s'épanouir et apprendre.

La porte au dialogue social est ouverte mais on commence à ne plus trop y croire....

Certain.es veulent doubler le salaire des enseignants, à SUD on veut une revalorisation des ATSEM, des animateurs/trices, des Agent.es d'entretien et de restauration !

C'est peut-être le moment de verser une prime exceptionnelle à tous les agent.es qui ont assuré la continuité des services publics dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du Covid.

Enfin, SUD réitère ses propositions d'évolution sur l'organisation des conditions de travail :

- 1) Une demande de remplacement des agent.e.s dès le premier jour d'absence.
- 2) Des conditions de travail décentes.
- 3) La titularisation de tous les contractuels/elles, notamment en animation.
- 4) L'augmentation du temps de travail pour les agent.e.s à temps incomplet.
- 5) La mise en place des horaires décalés sur la base du volontariat que Sud revendique depuis 2014.
- 6) L'amélioration sensible des conditions de travail des ATSEM.
- 7) Une prime mensuelle dans le cadre du RIFSEEP.
- 8) Une prise en charge totale de la formation du BAFA.
- 9) Une vraie gestion des inscriptions au Péricolaire.
- 10) La création d'un poste de chargé de coordination afin de placer les agent.e.s d'entretien et de restauration sous une responsabilité hiérarchique présente dans le champ d'action, tout en respectant le périmètre de couverture de chaque groupe scolaire actuel, et en octroyant à ce chargé de coordination le temps nécessaire à cette nouvelle fonction (choix à effectuer en priorité parmi les agent.es d'entretien et de restauration).
- 11) La création d'un poste d'encadrant par secteur : 4 quartiers, 4 pôles avec 4 responsables de pôles (choix à effectuer en priorité parmi les agent.es d'entretien et de restauration). Passage de la qualification des postes de catégorie C en catégorie B.

En vous remerciant par avance d'une éventuelle réponse à nos questions et propositions,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le bureau de SUD,
Le Secrétaire de la section SUD CT Saint-Herblain

David JANNIN